

# RAPPORT

# D'ACTIVITÉ

# 20

# 19

# 20

# 19



Communauté de Communes  
**TERRE D'AUGE**

REUSSIR  
ACCOMPLIR  
PROGRESSER  
CRIER  
ENSEMBLE



# SCENARIOS

p. 01

NOTRE **TERRITOIRE**

p. 02

NOS **COMPÉTENCES**  
& NOTRE **ORGANISATION**

p. 04

LES **RESSOURCES HUMAINES**

p. 05

LA **COMMUNICATION**  
LES **MARCHÉS PUBLICS** &  
**AFFAIRES JURIDIQUES**

p. 06

LES **FINANCES**

p. 08

L'**ATTRACTIVITÉ**

p. 09

L'**URBANISME**  
& L'**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

p. 11

LE **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

p. 13

L'**ENFANCE** & L'**ÉDUCATION**

p. 16

LA **VIE SOCIALE**

p. 17

LA **CULTURE**

p. 20

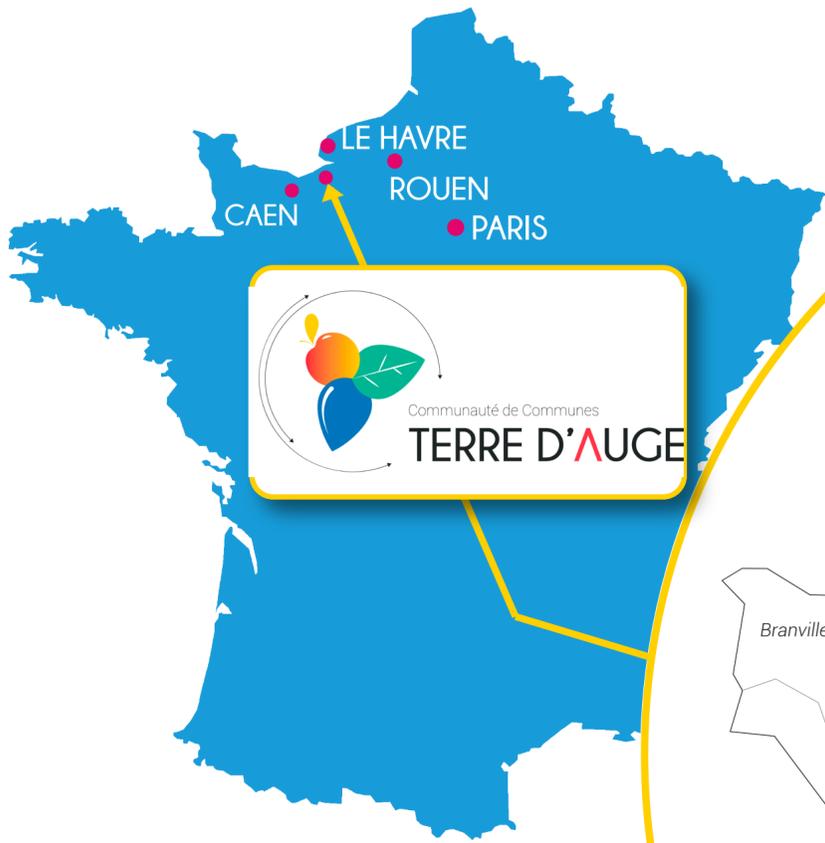
LE **SPORT**

p. 21

L'**INGÉNIERIE PROJETS TRAVAUX**  
ET LES **SERVICES TECHNIQUES**

# NOTRE TERRITOIRE

 44 COMMUNES  
 19 653 HABITANTS  
 323 KM<sup>2</sup>



> STATIONS BALNÉAIRES : 15 MIN



> AÉROPORT : 10 MIN

> PARIS : 1H30



**77%**  
 d'actifs de 15 à 64 ans



**120**  
 commerces de  
 proximité



**5 808**  
 emplois



**2 702**  
 TPE/PME  
 de 1 à 10 salariés

Pictogrammes en transparence = en cours de construction

-  Siège social
-  Bibliothèque
-  Ecole de musique
-  Déchetterie
-  Télécentre
-  Zones d'Activités économiques et touristiques
-  Agence d'Attractivité Terre d'Auge
-  Point Info 14 France Services
-  École
-  Centre de loisirs Mil'Couleurs
-  Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s
-  Pôle Enfance
-  Équipement sportif

# NOS COMPÉTENCES & NOTRE ORGANISATION

Nos compétences  
& notre organisation



35

COMPÉTENCES



GÉRÉES PAR

6

COMMISSIONS

ET RATTACHÉES AUX

14

AXES PRINCIPAUX SUIVANTS :



## COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- > Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- > Actions de développement économique
- > Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- > Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- > Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

## COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- > Protection et mise en valeur de l'environnement
- > Politique du logement et du cadre de vie
- > Création, aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire
- > Construction, entretien et fonctionnement des équipements scolaires élémentaires, pré élémentaires, périscolaires et extrascolaires
- > Construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels et sportifs
- > Action sociale
- > Création et gestion de maisons de services au public d'intérêt communautaire

## COMPÉTENCES FACULTATIVES

- > Santé
- > Assainissement



# LES RESSOURCES HUMAINES

Les ressources humaines

## FAIT MARQUANT

- > **Recours à l'intérim** pour les remplacements ponctuels de courte durée



## EN CHIFFRES

**1 253** heures de formations (y compris formations d'intégration)

**5** réunions du Comité Technique (CT)

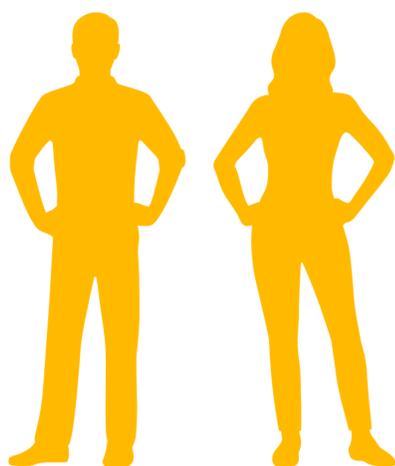
**4** réunions du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

**13** embauches sur contrat permanent

**1** départ en retraite

**16** agents sous contrat d'engagement éducatif, **11** agents ayant la reconnaissance du statut de travailleur handicapé, **2** contrats aidés

**7** stagierisations, **10** titularisations et **3** CDIations



Service	Nombre d'agents	Equivalent temps plein
Scolaire	63,50	40,11
Périscolaire	1,50	1,50
Extrascolaire	3,00	2,86
Bibliothèque	5,00	3,97
MSAP	1,00	1,00
Culture	1,00	1,00
Sport	5,75	4,46
Technique	4,00	4,00
Administratif	11,50	10,26
Urbanisme	1,25	1,25
Communication	1,00	1,00
Economique	0,50	0,50
Attractivité	1,00	1,00
Dév durable	8,00	7,57
Musique	16,00	8,11
	<b>124,00</b>	<b>88,59</b>

# LA COMMUNICATION

Le service Communication existe depuis deux ans. Il gère la communication interne (à destination des élus et des agents) et la communication externe (à destination du grand public). Son but : faire connaître et reconnaître les activités de la communauté de communes ainsi que promouvoir son image par la conception et la mise en œuvre d'actions et de supports de communication.

## FAITS MARQUANTS

- > Création et déploiement de la **nouvelle identité visuelle Terre d'Auge**
- > Développement du **nouveau site internet [www.terredauge.fr](http://www.terredauge.fr)**
- > Conception et pose de **51 enseignes** sur tous les bâtiments intercommunaux
- > Création d'une **vidéo de présentation du territoire**
- > Organisation du nouvel événement de la **cérémonie des vœux**
- > Édition d'un dépliant de **bilan de mandat**



## EN CHIFFRES

**8 043** visiteurs sur le site internet

 **937** abonné(e)s

 **319** abonné(e)s



# LES AFFAIRES JURIDIQUES & LES MARCHÉS PUBLICS

Afin de garantir la sécurité juridique des actes pris et des projets menés, la Communauté de Communes possède un service juridique. Ce service apporte le conseil aux élus, l'assistance aux responsables de service et assure la gestion administrative et juridique des procédures. Elle s'appuie également sur un service Marchés Publics. Il gère les procédures de mise en concurrence liées à la commande publique, les conventions, les contrats, etc., organise et anime les commissions d'appel d'offres en collaboration avec les différents services et il veille au respect de la libre concurrence et de la transparence.

## FAITS MARQUANTS

- > Entrée en vigueur du **nouveau code de la commande publique** le 1<sup>er</sup> avril 2019 qui centralise dans un seul texte l'ensemble des règles applicables à la commande publique



## EN CHIFFRES

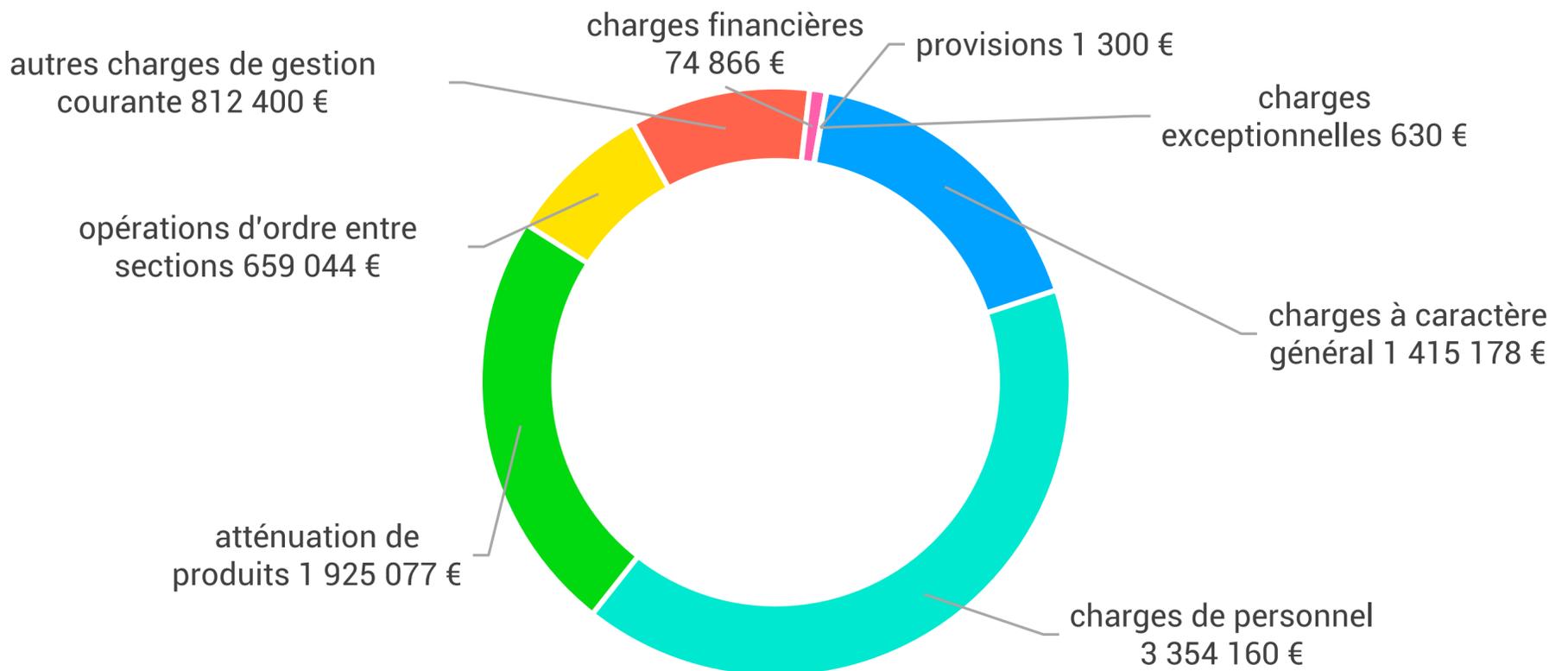
**14** marchés (8 pour travaux, 5 pour le service Développement Durable et 1 pour le service Ressources Humaines)

dont **2** formalisés (tri sélectif et déchetterie)

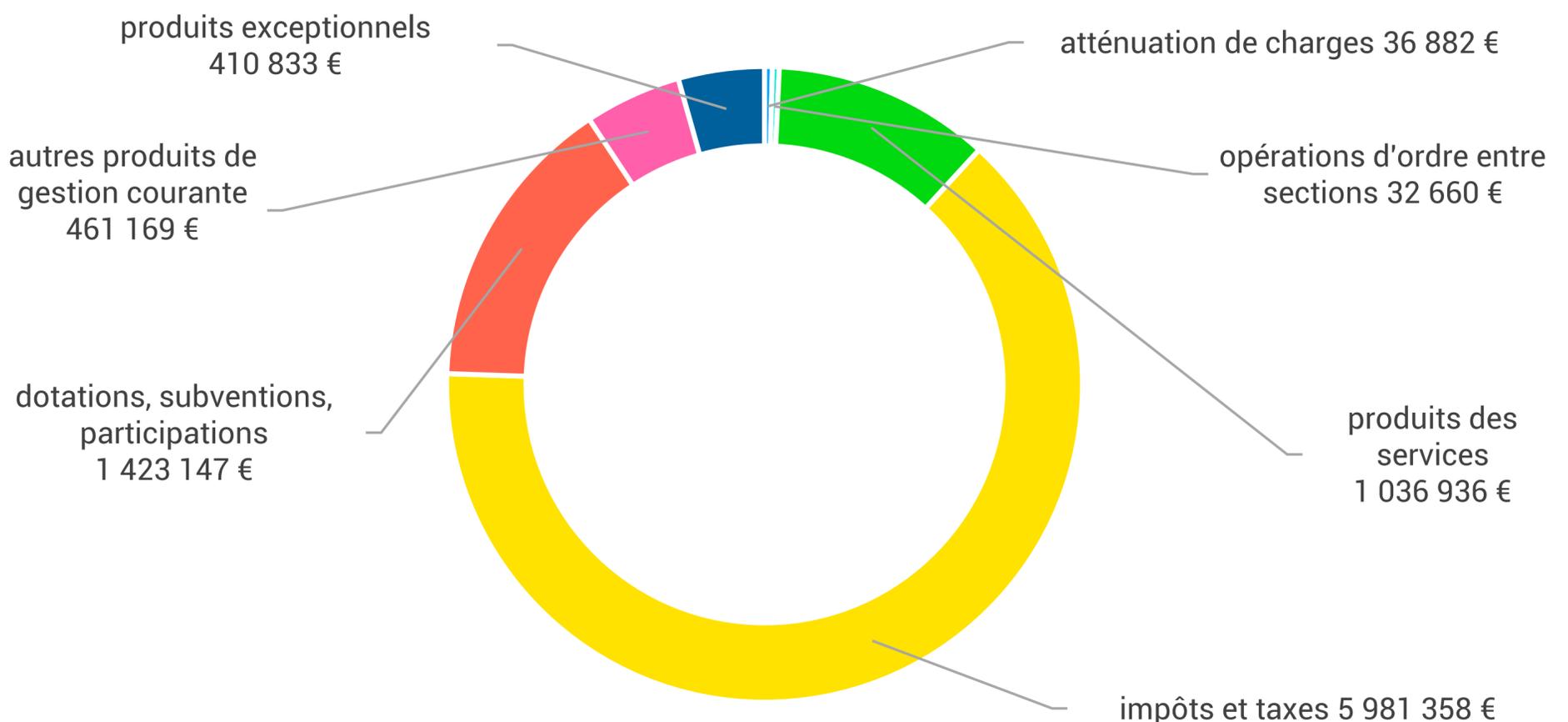
# LES FINANCES

Les graphiques et données suivantes retracent l'ensemble des dépenses et des recettes inscrites au budget et réellement exécutées pour l'année 2019. Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité ; d'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) et de l'autre, la section d'investissement.

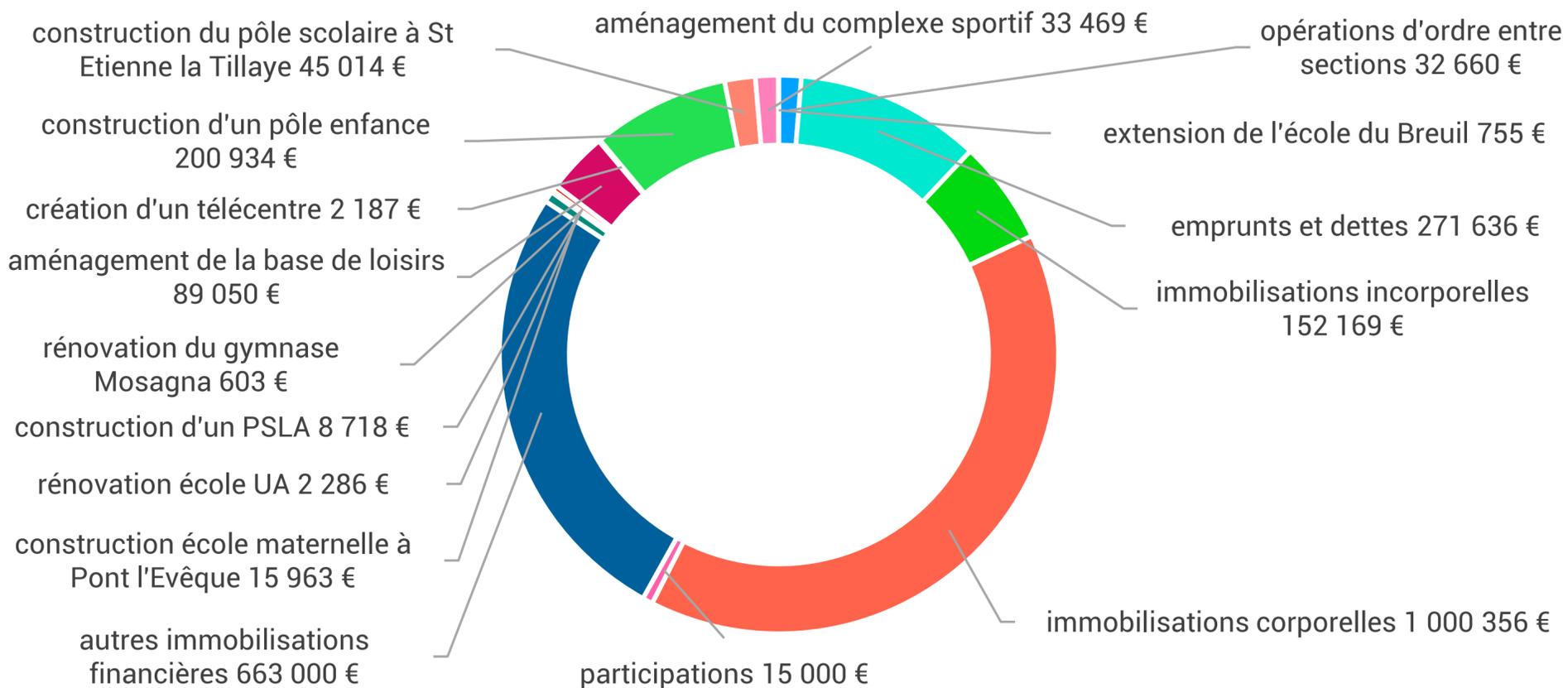
## Dépenses de fonctionnement : 8 242 655 €



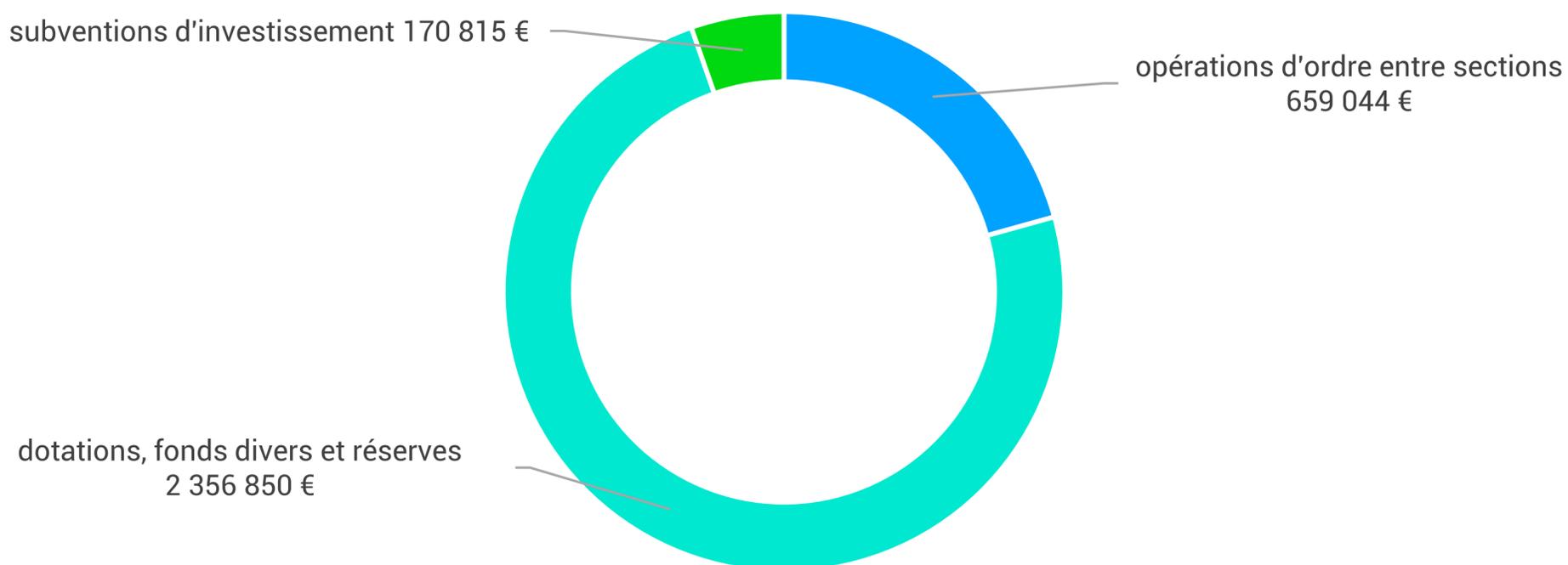
## Recettes de fonctionnement 9 382 985 €



## Dépenses d'investissement : 2 533 800 €



## Recettes d'investissement : 3 186 709 €



# L'ATTRACTIVITÉ

La Communauté de Communes est compétente pour la création, l'aménagement, l'extension, l'entretien et la gestion des zones d'activités (industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires). Elle exerce la maîtrise d'ouvrage sur ces zones, les achats ou locations, mises à disposition et ventes. Elle développe l'activité économique locale. Elle est également compétente en matière de politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

## FAITS MARQUANTS

- > **Intérêt communautaire** : ajout à la définition de la politique locale du commerce et du soutien aux activités commerciales des mentions suivantes :
  - Mise en place de dispositifs d'aide à la création, reprise, modernisation et développement du commerce
  - Soutien à l'artisanat de proximité
- > Validation de la **convention de mise à disposition de la zone d'activités de Bonnebosq**
- > Lancement du projet de **réhabilitation et de mise aux normes des sanitaires** du camping Terre d'Auge
- > Société Publique Locale (SPL) "Agence d'Attractivité Terre d'Auge" :
  - **Approbation des tarifs** proposés pour les prestations du camping et de l'Office de tourisme Terre d'Auge
  - Attribution d'une **subvention d'équipement** de 200 000 € pour l'achat de 10 mobil-homes
- > **Délégation de la compétence fourniture et maintenance de l'éclairage public** au SDEC, désormais compétent pour l'entretien, la maintenance la fourniture de l'éclairage sur l'ensemble des zones d'activités existantes et à créer
- > **Signature d'une convention** avec le Département et la Région pour autoriser cette dernière à octroyer des aides complémentaires aux dispositifs déjà mis en place dans le cadre de la délégation de la compétence au Département par la Communauté de Communes



## EN CHIFFRES

**1 264 306 €** d'investissements sur les zones d'activités économiques

**61 062 €** d'investissements sur la zone d'activités touristiques du Lac Terre d'Auge

# L'URBANISME & L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Terre d'Auge a intégré la compétence en matière d'élaboration des documents d'urbanisme dans son champ d'actions. Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours sur le territoire. Il traduit 5 grandes ambitions :

- La volonté d'un **cadre de vie agréable** pour les habitants
- **Organiser** le territoire avec une logique plus pertinente
- **Renforcer** l'attractivité touristique
- **Affirmer** les activités économiques
- **Développer** et **protéger** l'activité agricole aux multiples facettes

## FAITS MARQUANTS

### > Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) :

Le PLUi est constitué de 5 phases et s'achèvera au début de l'année 2020. Le phasage de l'étude est le suivant :

Phase 1 : Analyse territoriale concertée et partagée

Phase 2 : Définition des orientations générales de développement du territoire

Phase 3 : Définition des orientations d'aménagement et de programmation, du règlement et du zonage

Phase 4 : Mise en forme du projet en vue de l'arrêt

Phase 5 : Accompagnement à l'approbation du projet



Etat d'avancement pour l'année 2019 :

- Phase 3 : Finalisation des règlements graphiques, des OAP et du règlement écrit
- Phase 4 : Mise en forme du projet en vue de l'arrêt

Le Conseil Communautaire a tiré le bilan de la concertation et arrêté le PLUi lors de sa séance du 27 juin 2019. Puis les Personnes Publiques Associées ont été consultées, afin d'obtenir leur avis sur le projet de PLUi arrêté. Durant cette même période, les communes du territoire ont également été consultées pour les inviter à délibérer sur le projet.

Du 28 octobre au 29 novembre 2019 (soit 33 jours consécutifs), une enquête publique a eu lieu pour permettre aux administrés de s'exprimer sur le projet. Cette enquête publique a été précédée de publications dans la presse locale. 3 commissaires enquêteurs ont rencontré les administrés lors de 11 permanences tenues dans 6 lieux différents du territoire. Durant cette période, 390 observations ont été recensées.

### Évolution de la législation et études complémentaires dans le cadre de l'élaboration du PLUi :

La loi n°2019-773 du 24 juillet 2019 a mis en place une politique réaffirmée de protection et de restauration des zones humides, modifiant ainsi la législation en vigueur. Désormais, la caractérisation d'une zone humide repose sur le caractère alternatif des critères pédologiques ou floristiques. Auparavant, la classification en zones humides nécessitait une application cumulative de ces critères.

L'étude de délimitation des zones humides réalisée par la Communauté de Communes en 2018 nécessite donc une mise à jour au vu de cette nouvelle loi. Celle-ci sera réalisée en 2020.

### Perspectives :

PLUi :

- Préparation du dossier pour l'approbation
- Approbation du PLUi et élaboration des études complémentaires liées aux zones humides
- Mise en place des projets prévus à travers le PLU intercommunal
- Institution d'un droit de préemption sur la base du nouveau document d'urbanisme intercommunal

PSLA : Recrutement d'un architecte pour la construction du bâtiment





## EN CHIFFRES

- 1** assemblée des Maires
- 4** comités de Pilotage
- 7** réunions de travail avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE 14)
- 1** réunion avec les Personnes Publiques Associées
- 1** réunion avec les associations environnementales
- 3** permanences pour travailler sur le projet avec les communes (finalisation des règlements graphiques / finalisation des OAP / présentation du procès-verbal du commissaire enquêteur et des observations des administrés)
- 2** communes soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU)
- 2** cartes communales
- 37** communes soumises à un Plan Local d'Urbanisme
- 2** réunions publiques
- 5** comités techniques
- 1** exposition publique
- 2** réunions de travail avec les services de l'Etat
- 4** Plans d'Occupation des Sols



### > Poursuite du projet de Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire (PSLA) :

Le PSLA a pour objectif d'améliorer la répartition géographique des médecins en regroupant les professionnels de santé à proximité de la population. Au cours de l'année 2019, la Communauté de Communes a poursuivi les échanges avec les professionnels de la santé afin de définir les besoins sur le territoire de Terre d'Auge, en étroite collaboration avec un assistant à maîtrise d'ouvrage. Également, cette même année, la collectivité a recruté un assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé dans le domaine environnemental pour l'accompagner dans sa réflexion pour définir les caractéristiques du bâtiment en matière environnementale et la limitation de la consommation d'énergie.

### > Le Droit de Prémption Urbain :

La Communauté de Communes Terre d'Auge est bénéficiaire d'un Droit de Prémption Urbain sur son territoire. Ce droit s'applique sur les zones urbaines et d'urbanisation future sur les périmètres de protection rapprochée de prélèvement d'eau destinée à l'alimentation des collectivités humaines et sur les zones soumises aux servitudes dites "d'inondation" (prévues par l'article L. 211-12 du Code de l'environnement). Les communes ont quant à elles délégué pour exercer ce droit de prémption urbain en vue de réaliser des actions ou des opérations d'intérêt communal et relevant des compétences qu'elles ont conservées.

Au cours de l'année 2019, 282 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ont été instruites. Un registre, dans lequel sont inscrites toutes les DIA et les acquisitions réalisées par l'exercice du droit de prémption est ouvert et consultable au siège de la Communauté de Communes.

### > Débat sur la politique de l'urbanisme :

Aux termes des dispositions de l'article L. 5211-62 du CGCT : "lorsqu'un EPCI à fiscalité propre exerce la compétence relative au plan local d'urbanisme, son organe délibérant tient, au moins une fois par an, un débat portant sur la politique locale de l'urbanisme". Celui-ci a eu lieu le 19 décembre 2019 et a permis aux élus de la collectivité de réaliser un point d'étape sur la politique locale menée sur le territoire en matière d'urbanisme.

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les compétences de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, de Service Public d'Assainissement Non Collectif et de GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) sont exercées par la Communauté de Communes.

## LA GESTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

### FAITS MARQUANTS

- > **Recrutement** d'une agent au poste de responsable de la gestion et de la valorisation des déchets
- > **Reconduction du contrat Parcours Emploi Compétences (PEC)** d'un agent de déchetterie via la Mission Locale jusqu'en septembre 2020
- > **Location d'un compacteur** via un marché pour tasser régulièrement les bennes et ainsi optimiser la gestion et l'exploitation de la déchetterie tout en diminuant les rotations de camions et par conséquent les émissions de gaz à effet de serre
- > **Renouvellement des marchés** de transport et de traitement des déchets de déchetterie
- > **Crise des matériaux** survenue en 2018 qui s'est accentuée en 2019 : augmentation des coûts de tri, apparition de coûts de "surtri", perte de recettes liée à baisse des prix de rachat des déchets en déchetterie ou de la collecte sélective, application des prix "plancher" par la plupart des repreneurs
- > Mise en place d'un **plan d'animation scolaire et interventions dans les écoles du territoire** à partir d'octobre 2019
- > Tenue d'un **stand sur le tri sélectif** sur le marché à Pont-l'Évêque en juillet et août 2019, pour sensibiliser aux gestes et consignes de tri, distribuer des sacs jaunes et échanger avec les usagers



### EN CHIFFRES

**77 408** passages à la déchetterie à Pont- l'Évêque et **825** tonnes de déchets collectés

**1 655** passages au dépôt surveillé du Breuil en Auge et **481** tonnes de déchets collectés

**4 458** tonnes d'ordures ménagères collectées

**634** tonnes d'emballages ménagers, journaux, revues magazines collectées

**650** tonnes de verre collectées





## EN CHIFFRES

**281** diagnostics vente ainsi que **4** contre-visites

Constructions neuves :

**212** contrôles de conception et d'implantation (CCI) sur la base des documents transmis par les demandeurs

**147** contrôles de bonne exécution des travaux (CBET) au moment du chantier ainsi qu'**1** contre-visite

**8** contrôles de bon fonctionnement ponctuels (par exemple pour le montage d'un dossier de demande de subvention AESN, un signalement pollution, etc.)

**10** dossiers de réhabilitation montés par le SPANC avec les demandeurs pour solliciter des subventions à l'Agence de l'Eau Seine Normandie

## GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

### FAIT MARQUANT

- > Réalisation d'une **étude de restauration hydraulique** des marais de la Touques

## EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### FAIT MARQUANT

- > Réalisation d'une étude de gouvernance préalable aux transferts des compétences eau potable et assainissement collectif

## RANDONNÉE ET LIAISON DOUCE

### FAITS MARQUANTS

- > Lancement du projet de **création de dix nouveaux circuits de randonnée** labellisés "Circuit qualité Calvados"
- > Réalisation de l'**étude d'opportunité pour la création d'une liaison douce** entre Pont-l'Évêque et Lisieux



# L'ENFANCE ET L'ÉDUCATION

La Communauté de Communes est en charge de l'accueil scolaire, périscolaire et extrascolaire, de la restauration scolaire et du transport scolaire sur le territoire.

## L'ACCUEIL SCOLAIRE

### FAITS MARQUANTS

- > **Fusion** des écoles de Manerbe et Bonnebosq en septembre 2019 (fermeture du site à Manerbe et conventionnement avec Coquainvilliers)
- > **Fermeture** d'une classe à l'école à Blangy le Château
- > Organisation de la **2<sup>ème</sup> édition des Olympiades** avec un nouveau partenaire : le collège Gustave Flaubert à Pont-l'Évêque
- > Les directeurs d'école étant en demande de participer à des projets de rencontres inter-écoles, les agents des services périscolaire et extrascolaire Terre d'Auge, en partenariat étroit avec les enseignants, le centre Mil'Couleurs Terre d'Auge et le collège ont organisé une journée dédiée au sport au travers d'Olympiades pour les enfants du CM1 à la 6<sup>ème</sup>.
- > Près de 450 enfants de 7 écoles du territoire (Bonneville la Louvet, Beaumont en Auge, Saint Philbert des Champs, Le Breuil en Auge, Blangy le Château, Bonnebosq et Pont l'Evêque) et les élèves du collège ont participé à cette journée.



- > Poursuite des **goûters communs équilibrés** pendant le temps de garderie périscolaire du soir
- > Réédition du **guide la scolarité**, consultable sur [terredauge.fr](http://terredauge.fr)
- > Mise en place d'un projet de **lutte contre le gaspillage alimentaire piloté par la responsable des restaurants scolaires** qui accompagne les cuisiniers dans la mise en place d'animations de sensibilisation au gaspillage et de pesée des déchets



### EN CHIFFRES

**10** écoles, **46** classes et **1 117** élèves de la petite section de maternelle au CM2

**64** agents au sein du service Enfance Éducation

# LE CENTRE DE LOISIRS MIL'COULEURS

## FAITS MARQUANTS

- > Organisation d'un **mini-camp** de 3 jours à Paris
- > **Aménagement** des anciens locaux de l'école unité B
- > Mise en place d'**atelier bricolage et création** pour réaliser des jeux fait main grandeur nature sur les temps d'activité libre
- > **Organisation de l'accueil des enfants dans les locaux de l'école maternelle** les mois de juillet et août en raison de la fréquentation toujours plus importante pendant les 5 semaines d'ouverture
- > Représentation des enfants pour le traditionnel **spectacle de fin d'été**
- > Retour de la **boum d'Halloween**
- > Organisation de la **5ème édition du Super-Ludo**, un après-midi gratuit autour des jeux de société ouvert aux enfants et aux familles



## EN CHIFFRES

### Les mercredis :

**65** enfants accueillis en moyenne le mercredi

### Petites vacances scolaires :

**203** enfants inscrits

**622** journées enfants en février (10 jours)

**470** journées enfants en avril (6 jours)

**565** journées enfants en octobre/novembre (9 jours)

**16** enfants ont participé au mini-camp à Paris

### Vacances d'été :

**180** enfants inscrits

**3 128** journées enfants (25 jours d'ouverture)

**24** enfants ont participé au mini-camp

## LE RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S (RAM)

Créé le 1<sup>er</sup> décembre 2003, le RAM est financé par la Communauté de Communes, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et le Conseil Départemental. Le gestionnaire est la Mutualité Française du Calvados.

Ce service est ouvert aux familles, futurs parents, assistant(e)s maternel(le)s et candidats à l'agrément. L'objectif du RAM est d'améliorer l'accueil de l'enfant au domicile de l'assistant(e) maternel(le). Ses missions sont de :

- Recenser les besoins des familles
- Recenser les places disponibles auprès des assistant(e)s maternel(le)s
- Optimiser la qualité de l'accueil à domicile
- Favoriser l'éveil et la socialisation des enfants en leur permettant d'être en contact avec leurs pairs et avec un(e) professionnel(le) de la petite enfance
- Promouvoir la formation permanente des assistant(e)s maternel(le)s pour une meilleure connaissance de l'enfant
- Donner des informations sur les démarches administratives
- Aller à la rencontre des assistant(e)s maternel(le)s non agréés pour les informer de l'intérêt à demander l'agrément
- Développer du lien social et mettre en place des actions d'éducation à la santé



### FAITS MARQUANTS

- > Organisation de **soirées à thème** animées par des professionnels : autour du livre, les émotions du jeune enfant, ciné-débat, le statut de l'assistant(e) maternel(le), le droit du travail, un environnement sain pour mon enfant
- > Organisation d'**événements et de sorties** : mise en place d'ateliers d'éveil musical et d'initiation au cirque, bébés lecteurs, ateliers motricité, chasse aux œufs, participation au Super-Ludo, sortie au Lac Terre d'Auge et à Villers sur Mer, visite de la chèvrerie de Marolles, matinée jeux extérieurs, organisation de la semaine du goût, sortie à Schatzi et spectacle de fin d'année



### EN CHIFFRES

**162** assistant(e)s maternel(le)s

**9** assistant(e)s maternel(le)s formé(e)s "Sauveteur Secouriste du Travail"

Participation **tous les 2 mois** à des séances d'analyses de pratiques professionnelles animées par une psychologue



# LA VIE SOCIALE

Par délibération du 27 septembre 2018, le conseil communautaire a validé l'intégration d'une nouvelle compétence : "Création et gestion de Maison de Services Publics". Cette compétence sera effectivement prise à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La Maison de Services au Public (MSAP) - Point Info 14 Terre d'Auge est située au 43, rue Georges Clémenceau à Pont l'Evêque. Intégrée au sein du télécentre, l'animatrice dispose d'un bureau fermé et d'un espace d'accueil au sein duquel les usagers peuvent patienter, tout en ayant à leur disposition les documentations des partenaires.

Les principaux objectifs poursuivis par la MSAP sont de favoriser l'accès aux droits, d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, et de développer et d'améliorer l'offre et la qualité des services rendus aux côtés des 23 partenaires locaux et institutionnels.

Elle est ouverte au public toute la semaine du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (fermeture le mardi après midi).

## FAITS MARQUANTS

- > **Emménagement** de la MSAP dans les locaux du télécentre et déploiement d'une communication pour identifier les locaux et services
- > Organisation de **deux sessions d'information et de formation** à l'utilisation du site A.N.T.S en partenariat avec l'Espace Public Numérique de Pont-l'Evêque
- > **Délocalisation de permanences** de la MSAP dans 4 mairies du territoire
- > Organisation d'un **atelier CARSAT** en présence d'un conseiller retraite
- > **Projet de partenariat** avec l'IRSA (Institut Régional pour la Santé)



HORAIRES D'OUVERTURE	
LUNDI :	9H00 < 12H30 - 13H30 < 17H00
MARDI :	9H00 < 12H30 - FERMÉ
MERCREDI :	9H00 < 12H30 - 13H30 < 17H00
JEUDI :	9H00 < 12H30 SUR RENDEZ VOUS DE 13H30 < 17H00
VENREDI :	9H00 < 12H30 - 13H30 < 17H00



# LA CULTURE

## LE FESTIVAL CULTURAMA

Culturama est le projet culturel fédérateur du territoire de la Communauté de Communes. Chaque année une thématique est exploitée par tous ceux qui souhaitent participer au festival. L'objectif : mettre en lien les compétences de chacun, développer et enrichir les partenariats en faisant vivre la culture sur le territoire.

### FAITS MARQUANTS

- > Thématique **2019** : "La voix et pas que lalalala" avec **3 mois** (avril, mai et juin) de **spectacles, expositions, concerts et animations gratuites**
- > **Création d'un projet phare** : les CABARETS POEZIKS avec deux artistes, Marion Motte et Yo du Milieu
- > **Soutien financier** du Département, des Fonds Leader, de la Région et de la DRAC
- > "Merci pour cette soirée magique, musicienne et amicale", "J'adore voir ces photos dans mon village", "Merci de faire participer les spectateurs", "Il est tellement beau ce spectacle" : voici les retours entendus sur le festival !



### EN CHIFFRES

**56** manifestations dans **10** communes du territoire et dans **25** lieux différents

**70** acteurs du territoire impliqués : acteurs culturels, acteurs sociaux, professeurs, associatifs, agriculteurs, artisans maires, conseillers municipaux, bénévoles, agents municipaux et intercommunaux, enfants et habitants

Près de **5 000** spectateurs



## LE CONTRAT DE DEVELOPPEMENT CULTUREL DE TERRITOIRE

2019 a été l'année de préfiguration du Contrat de Développement Culturel de Territoire avec le Département du Calvados, contrat d'une durée de 3 ans au sein duquel la collectivité a inscrit 6 axes principaux :

- Développer une identité culturelle CULTURAMA
- Développer les actions culturelles
- Renforcer les équipements culturels
- Affirmer une politique de lecture publique sur le territoire
- Poursuivre les actions en matière d'enseignements artistiques
- Accompagner les acteurs culturels du territoire

### FAITS MARQUANTS

- > Réalisation d'un **diagnostic culturel** pour consulter la population, les élu(e)s, les usagers et les acteurs culturels de plusieurs manières avec les outils suivants :
  - une enquête, sous forme de questionnaire, adressée à la population
  - une enquête, sous forme de questionnaire, adressée aux associations culturelles du territoire
  - 6 entretiens enregistrés :
  - 7 rencontres de type ateliers collaboratifs avec l'aide du département du Calvados
- > Écriture du **projet culturel triennal**

## L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique Terre d'Auge a pour objectif de développer les pratiques musicales par la sensibilisation et l'enseignement de la musique. Elle accueille les enfants à partir de la moyenne section de maternelle jusqu'aux adultes.

### FAITS MARQUANTS

- > **Recrutement** de 5 nouveaux professeurs et **développement de 2 ateliers** de percussions africaines et brésiliennes ainsi que du **parc de percussions** de musiques du monde et de musique symphonique
- > Poursuite des **interventions en milieu scolaire** pour sensibiliser et initier à la pratique musicale près de 625 enfants et proposer un accompagnement technique aux enseignants
- > Accueil pour la 5<sup>ème</sup> année des répétitions de l'association "Harmonie Municipale de Pont l'Évêque" par **convention** en échange de mise à disposition de matériel pédagogique et instrumental et de mise en place de projets avec l'école
- > **Nouveau partenariat** avec la chorale Saint Michel et l'Harmonie Municipale, et **signature de la convention d'Objectifs et de Moyens dans le cadre du Schéma Départemental des enseignements artistiques du Calvados**
- > **Sortie pédagogiques** à la Maison de la Radio et visite du musée de la Cité de la Musique, et **participation des élèves** à 4 rencontres musicales avec des professionnels
- > Mise à disposition des locaux durant 6 jours, pour le **tournage d'un téléfilm** de la série "Meurtre à ..." de France Télévision.



### EN CHIFFRES

**280** élèves scolarisés encadrés par une équipe de **15** professeurs

**23** concerts des élèves dans **10** communes du territoire qui ont réuni **1 600** spectateurs

Les interventions en milieu scolaire ont accompagné **25** classes, **12** projets et **625** enfants

**32 100 €** d'aide financière du Département



## LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Les 6 bibliothèques du réseau ont pour objectif de rendre la lecture publique accessible et de renforcer sa proximité aux habitants.

### FAITS MARQUANTS

- > Accueil de 6 **nouveaux bénévoles**, acquisition d'un **nouveau poste informatique** et intégration de la dernière version du logiciel de gestion
- > Organisation d'**actions culturelles** (ateliers, spectacles, rencontres), proposition de **2 nouveaux rendez-vous** (ateliers créatifs et après-midi jeux), et **renforcement des grands événements de l'année** : nuit de la lecture, animations dans le cadre du festival Ensemble de Pont-l'Évêque, participation au salon du Livre
- > Installation pour la 2<sup>ème</sup> fois d'une **cabane à lire pour la saison estivale** à l'entrée du Lac Terre d'Auge
- > Mise en place d'**animations avec une ludothécaire** indépendante et expérimentation d'un **nouveau service "jeu de société"** inscrit dans le projet autour de la parentalité
- > **Animation avec le scolaire** : rencontre avec une auteure pour une classe de CM2 et accueil de 3 classes du collège autour d'une exposition photographique de Yannis Behrakis (prix Bayeux 2015)
- > **Intégration du Contrat Territoire Lecture** avec l'Etat
- > **Aide financière** de la DRAC pour expérimenter et renforcer les actions et services



### EN CHIFFRES

**+ 9%** de fréquentation pour les bibliothèques à Norolles, Bonnebosq et Pont-l'Évêque

**1522** inscrits

**45 000** documents prêtés

**2 500** participants aux actions culturelles : ateliers, spectacles, rencontres

Un réseau de **29** bénévoles

# LE SPORT

La construction, la gestion et l'entretien des équipements sportifs sont assurés par la Communauté de Communes, qui apporte également une aide financière aux organismes à but non lucratif reconnus ayant un intérêt sportif relevant de sa compétence et disposant d'un agrément (affiliation à une fédération/une ligue, agrément jeunesse et sport, etc.). Le service participe également à l'organisation des manifestations sportives associatives et scolaires, et assure l'entretien du matériel.

## FAITS MARQUANTS

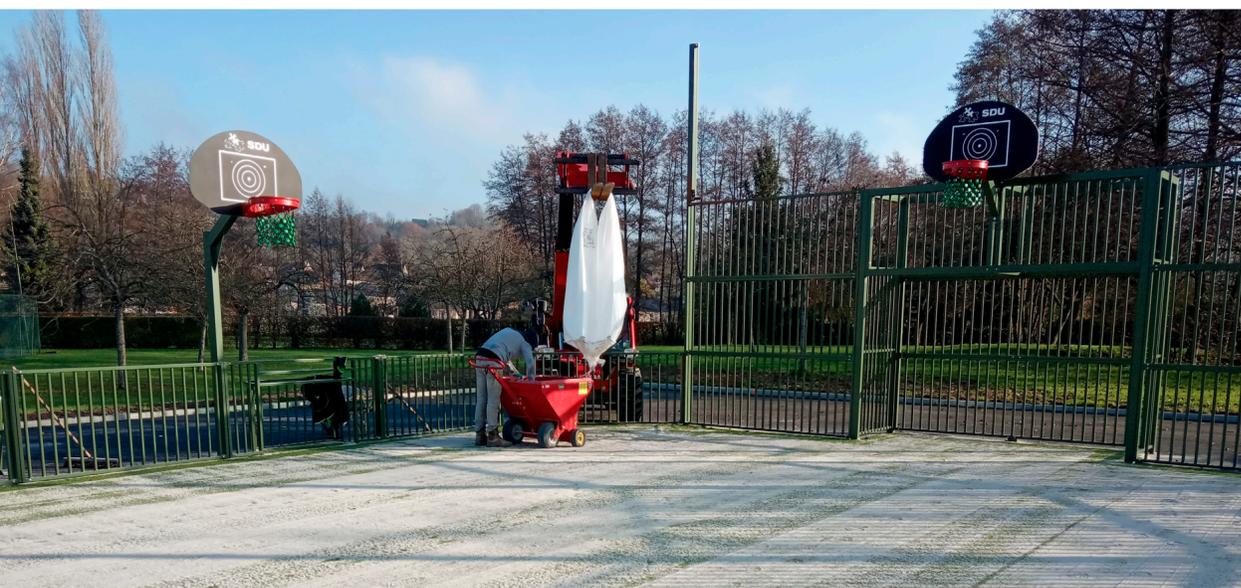
- > Organisation de la **11<sup>ème</sup> édition du Forum des Associations** avec la participation de 41 associations sportives et culturelles, et la visite de 600 personnes
- > Organisation des **stages de vacances** et d'**événements sportifs** avec les associations du territoire : basket, football, tennis et karaté, demi-finales de Futsal, Féminin du Calvados, championnats de pétanque, rencontres interclubs, etc.
- > Validation et lancement des projets de construction du terrain de **football synthétique et son bloc vestiaire**, et du **boulodrome** au sein du complexe sportif situé à Pont-l'Évêque
- > Début de la construction de **2 city-stades** sur les communes de Bonneville la Louvet et de St Philbert des Champs



## EN CHIFFRES

**70** tontes sur les terrains  
**40** traçages et **30** aérations de terrain  
**40** remises en état d'après match

**15** dépôts de dossiers de demande de subvention et **29** autres demandes de subvention exceptionnelle dont 3 pour changement de nom "Terre d'Auge" soit **84 800€** attribués



# L'INGÉNIERIE PROJETS TRAVAUX ET LES SERVICES TECHNIQUES

La Communauté de Communes est dotée :

- d'un service ingénierie projets travaux qui s'occupe principalement de la mise en oeuvre des projets d'aménagement, élabore des programmes d'études et de travaux, planifie les interventions d'entreprises et pilote les projets techniques.
- d'un service technique avec 3 agents polyvalents, qui interviennent dans la maintenance des bâtiments intercommunaux, la réalisation de petits travaux, l'entretien d'espaces verts et la logistique événementielle.

## FAITS MARQUANTS

> Création du **nouvel espace d'accueil** du siège

> Réalisation de **travaux dans les écoles** :

- Aménagement d'un accès PMR au restaurant scolaire à St Benoit d'Hébertot
- Amélioration du confort thermique et acoustique du restaurant scolaire à Bonneville la Louvet
- Amélioration du confort thermique à l'école à Blangy le Château par le remplacement des menuiseries extérieures des salles de classe
- Réfection du préau et réalisation de l'éclairage du chemin d'accès à l'école à Blangy le Chateau

> Reprise des études avec la modification du permis de construire pour la construction de l'école du **périmètre 7**

> Poursuite du projet de construction du **pôle enfance**

> Construction d'**un nouveau ponton au Lac Terre d'Auge**, sécurisé, flottant et accessible aux PMR

> **Travaux de voirie** sur 3 des 7 zones d'activités économiques

> Aménagement d'un **parking gratuit de 9 places** pour les usagers du gymnase Even Terre d'Auge

> Poursuite des travaux de **mise en accessibilité** des équipements

> **Sécurité ERP** : contrôle par des professionnels de 38 sites pour l'électricité, 26 sites pour le gaz, contrôle des 263 extincteurs, 29 alarmes incendie, 2 portails électriques et 7 aires de jeux. 47 réserves électriques ont été levées par les services techniques.



## EN CHIFFRES

**3** déclarations du travaux

**40** permis déposés

**2** réunions de la  
commission sécurité

**570** interventions et  
réparations en interne

REUSSIR  
ACCOMPLIR  
PROGRESSER  
CREER  
ENSEMBLE



Communauté de Communes  
**TERRE D'AUGE**

### Communauté de Communes Terre d'Auge

9 rue de l'hippodrome  
ZA la Croix Brisée  
14130 Pont l'Évêque

Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Tel : 02 31 65 04 75

accueil@terredauge.fr



[www.terredauge.fr](http://www.terredauge.fr)



Communauté de Communes Terre d'Auge



@terredauge